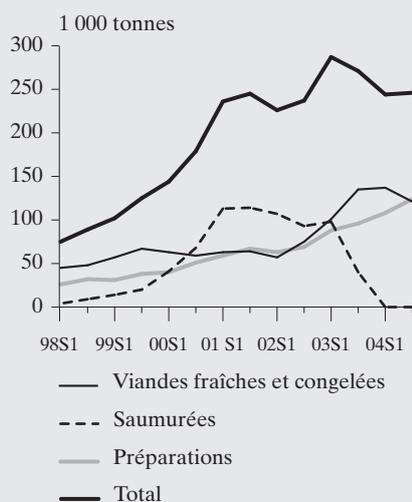


## La limitation des importations de volailles de l'ensemble de l'Union européenne ne se répercute pas en France

### Baisse des importations des pays tiers vers l'Union

En 2004, les importations de l'Union européenne à 25 en provenance des pays tiers ont diminué de 12 %. Elles proviennent désormais majoritairement du Brésil (65 %). Depuis deux ans, les mesures sanitaires liées à l'influenza aviaire en Asie du Sud-Est ont contribué à modérer les importations en provenance de Thaïlande. En 2004, la nature des importations de viande de volaille vers l'Union a évolué. En raison de la modification de la réglementation douanière qui leur était favorable, les importations de viandes saumurées ont cessé. En revanche les importations de viandes fraîches ou congelées ont progressé de 9 % et celles de préparations de volailles ont augmenté de 26 %.

### Repli des importations de volaille de l'UE à 25 en 2004



Source : Comext-Eurostat

Les apports des pays tiers restent minoritaires, les flux intra-européens représentent plus de 80 % des échanges de viande de volaille. Ils ont progressé de 6 % en 2004 par rapport à l'année précédente.

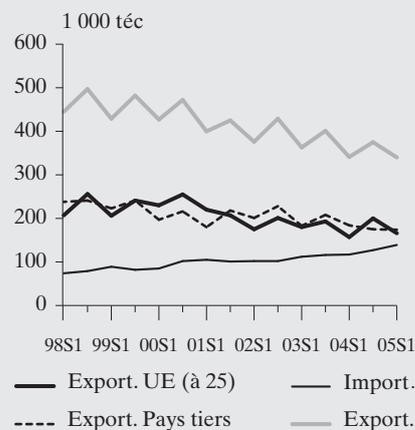
L'intégration de dix nouveaux pays dans l'UE ne s'est pas traduite par une modification spectaculaire du commerce de la viande de volaille à l'intérieur de l'Union. Les dix nouveaux membres ont absorbé 10 % des échanges intra-européens au cours de l'année 2004, comme en 2003. Par contre en 1998, ils ne représentaient que 6 % du volume des importations de l'Union. Les contours du commerce intra-européens de l'Union à 25 se sont dessinés progressivement durant la période d'intégration des nouveaux membres.

### La lente érosion de l'excédent du commerce extérieur de volaille de la France

Depuis 1999 le commerce extérieur de viande de volaille de la France évolue selon un même schéma. Les exportations se réduisent, elles restent cependant conséquentes (de l'ordre de 2,5 fois le volume des importations), les importations gonflent et l'excédent s'érode, tout en restant important (1,5 fois le volume des importations). Les premiers mois de l'année 2005 ne semblent pas déroger à cette tendance. Au cours du premier semestre, les exportations se sont stabilisées par rapport à la même période de 2004. Elles progressent vers l'UE (+ 6 %) et diminuent vers les pays tiers

(- 5 %). Par contre, les importations ont augmenté de 18 %. Elles proviennent essentiellement de l'Union européenne à 25 (87 % au premier semestre 2005). Cette part (93 % en 1998) a progressivement baissé, à partir de 1999, lorsque les importations en provenance du Brésil qui bénéficient de faibles coûts de production se sont développées (7 % en 2005). En revanche la destination des exportations est plus diversifiée. Elles vont majoritairement vers les pays de l'Union (49 % au premier semestre 2005), mais aussi vers le Moyen Orient (25 %), la CEI (14 %) et l'Afrique Subsaharienne (6 %). Ces exportations vers pays tiers sont largement dépendantes des restitutions or ce système ne devrait pas perdurer au-delà des années 2010 à 2012.

### Les exportation françaises de volailles tendent à se stabiliser en 2005



Source : Agreste, Douanes